

Les jeunes et l'avenir du travail

Déclaration du groupe CFTC

Les indicateurs le montrent : dans notre pays, la jeunesse, toujours plus diplômée, accède plus difficilement à l'emploi. Pourtant, les besoins d'une société plus complexe et d'une économie plus développée demandent davantage de personnels qualifiés.

L'avis que nous examinons présente l'intérêt de pointer cette difficulté grandissante. Il ouvre des pistes pour améliorer l'accès au monde professionnel et aussi pour donner aux générations nouvelles un travail plus riche de sens, en adéquation avec des attentes, des aspirations et des valeurs en fort renouvellement.

L'avenir du travail des jeunes générations s'inscrit dans les évolutions actuelles du monde du travail. Les jeunes travailleurs savent, plus encore que d'autres générations, combien ils auront à changer d'emploi, de métier, de statut peut-être aussi (salarier, fonctionnaire, entrepreneur, indépendant) dans le déroulement de leur vie professionnelle.

L'insertion et aussi la capacité à s'adapter, à être mobiles sont deux notions essentielles.

L'insertion des jeunes est aujourd'hui une grande priorité. La « qualification pour tous » apparaît, pour le groupe CFTC la première de l'ensemble des vingt-huit préconisations de l'avis. Faut-il attribuer à cette exigence (préconisation n°3) le qualificatif de « grande cause nationale en 2020 » ? Peut-être pas mais, assurément, l'exigence est très grande. Le système éducatif français n'est pas assez ouvert à une préparation pratique à l'emploi. L'apprentissage, la formation en alternance sont des réponses concrètes et appréciées ailleurs en Europe ; elles peuvent l'être davantage en France. Les entreprises ont, de leur côté, à améliorer les conditions d'accueil des jeunes générations, très (trop) souvent contraintes de suivre le difficile parcours du stage très –trop- mal payé, puis du CDD puis du CDI. Les difficultés de transport et celles d'accès à un logement invitent à la mobilisation des collectivités, des professions, des services publics. La préconisation n° 13 reçoit notre appui. Par ailleurs, l'égalité de salaire et de traitement entre hommes et femmes reste à atteindre.

La mobilité des jeunes générations invite à poursuivre les efforts de formation permanente, d'organisation du travail, de prise en compte des comportements nouveaux pour concilier vie professionnelle et vie personnelle et familiale. La question des temps est aujourd'hui une question importante, qui dépasse les questions du télétravail ou du droit à la déconnexion.

Elle s'ouvre aux choix de vie que les générations montantes expriment dans un renouvellement fort des styles de vie, du regard sur l'entreprise ou l'administration, des engagements collectifs, de la perception des enjeux sociétaux et environnementaux.

Pour autant, ne considérons pas que nous vivons une transformation radicale du regard porté par les générations nouvelles sur le travail lui-même et sur la place qu'il occupe dans la vie. Les études, enquêtes et analyses montrent que pour les jeunes générations, tout comme pour les précédentes, le travail permet tout à la fois de gagner sa vie, de produire des biens et des services, d'avoir un statut social, de se relier aux autres, de faire œuvre commune, de créer, de se réaliser. De Saint Benoit à Karl Marx, les textes abondent pour dire la permanence et la réalité du travail, à la fois peine, labeur, œuvre et source de dignité dans la vie des hommes et des femmes.

La CFTC votera l'avis.